

Thann, le 31 août 2018

La Principale

Aux

Parents d'élèves

**A l'aube de cette nouvelle année toute la communauté éducative du collège Rémy FAESCH forme le vœu qu'elle soit réussie et bénéfique pour votre enfant.**

Vous trouverez dans cette note d'information des éléments importants concernant le fonctionnement du collège : règlement intérieur, horaires et autres informations diverses.

**1- Les personnels :**

Si vous avez un souci ou une interrogation au sujet de la scolarité de votre enfant vous pouvez vous adresser à l'une des personnes suivantes en utilisant le numéro de téléphone indiqué :

- Sylvie BLOIS, principale 03 89 37 91 06 ;
- Monsieur le CPE 03 89 38 34 98 pour tout ce qui concerne la vie scolaire (absences, retards, discipline) ;
- Catherine UHLRICH, gestionnaire 03 89 38 34 97

S'il s'agit d'une question qui concerne le travail scolaire vous prendrez alors contact avec l'un des professeurs par le biais du **carnet de correspondance**.

**2- Information pour les parents de 6<sup>e</sup> :**

Vous pourrez mieux aider, soutenir, motiver votre enfant si vous connaissez le mode de fonctionnement du collège, ses objectifs, ses attentes vis-à-vis des élèves. Pour cela nous vous convions à une réunion d'information le :

<b>Jeudi 6 septembre 2018 à 18 heures</b>
---

Inversement, nous répondrons volontiers à toutes vos questions.

Nous espérons vous voir nombreux, gage d'une bonne coopération entre les parents et la communauté éducative.

**3- Les horaires des cours :**

MATIN	APRES-MIDI
7h45 : Ouverture du portail	13h35 : ouverture du portail
7h55 : SONNERIE : mise en rang dans la cour	13h40 : SONNERIE : mise en rang dans la cour
8h00 – 8h53 : cours M1	13h45-14h38 : cours S1
8h57 – 9h50 : cours M2	14h45-15h35 : cours S2
9h50-10h05 : Récréation/mise en rang	15h35-15h47 : Récréation/mise en rang
10h10 – 11h03 : cours M3	15h50-16h43 : cours S3
11h07 – 12h00 : cours M4	16h45-17h40 : cours S4

Il est demandé aux élèves de respecter scrupuleusement ces horaires c'est-à-dire d'arriver à **l'heure exacte** pour être présent avant la 1<sup>ère</sup> sonnerie.

**Attention :**

La première sonnerie est celle de la mise en rang, les élèves doivent donc se trouver dans la cour au moment de la sonnerie.

#### **4- Accès à l'établissement :**

Le collège est doté d'un système d'ouverture électrique par visiophone.

L'accès à l'établissement est contrôlé : merci de vous présenter à l'accueil pour tous renseignements ou RDV. Le secrétariat vous mettra en contact avec votre interlocuteur.

#### **5- Le règlement intérieur :**

**Le règlement intérieur** est un ensemble de règles qui édicte les droits et les obligations de chacun et qui, respecté par tous (élèves et adultes), permet de vivre en paix et en sécurité. C'est donc un outil d'éducation à la citoyenneté, et c'est sur lui que prennent appui les arbitrages de litiges ou de conflits qui peuvent surgir dans les relations entre personnes.

Il faut ajouter que s'inscrire au collège équivaut à **l'acceptation de ce règlement et à un engagement à faire le maximum pour le respecter.**

En tant que parents d'élève **vous en prendrez également connaissance** ; il se trouve dans le carnet de liaison, puis **vous le signerez.**

Nous vous signalons ici que l'usage des portables est interdit au collège. Dans l'enceinte de l'établissement les portables doivent être éteints au fond du sac. En cas d'utilisation, ils peuvent être confisqués.

#### **6- Le carnet de liaison :**

1. Le carnet est remis gratuitement à votre enfant le jour de la rentrée. Il devra être couvert tout au long de l'année scolaire.

2.

Voici quelques utilisations de ce carnet :

- Il contient **le règlement intérieur** et les différentes chartes applicables au collège
- Les absences des professeurs y sont signalées lorsqu'elles sont prévisibles;
- Il contient une rubrique qui vous permet de prendre rendez-vous avec un professeur;
- En page de couverture finale vous autorisez ou non votre enfant à sortir du collège en cas de suppression imprévue de cours en début ou fin de journée;
- En cas d'inaptitude ponctuelle de votre enfant pour une séance d'Éducation Physique et Sportive (EPS), utilisez un des talons prévus à cet effet;
- Utilisez également les feuillets appropriés pour **régulariser les absences et les retards** de votre enfant.

#### **7- Informations diverses :**

➤ Le photographe sera dans l'établissement le lundi 10 septembre pour les photographies de classe. Elles vous seront proposées à l'achat rapidement (trois semaines environ). Cette action est gérée par le Foyer Socio-Educatif.

➤ Votre enfant possède un **agenda** dans lequel il inscrit les devoirs et les leçons. **Vérifiez-le** régulièrement pour suivre le travail de votre enfant.

➤ Notre Espace Numérique de Travail évolue, nous disposons désormais d'un nouveau fournisseur. Vous serez rapidement destinataires d'un identifiant et d'un mot de passe (un par parent) qui vous permettront d'avoir accès à l'Espace Numérique de Travail. Cet espace vous permettra de consulter les notes de votre enfant. Pour les élèves de 6ème, de plus amples explications vous seront apportées, par le professeur principal de la classe, lors de la réunion du 6 septembre.

#### **8- Calendrier des réunions parents professeurs :**

- Pour le niveau 6è : jeudi 13 décembre
- Pour le niveau 5è : jeudi 15 novembre
- Pour le niveau 4è : mardi 20 novembre
- Pour le niveau 3è : mardi 18 décembre

Nous espérons que ces premières informations vous permettront d'aider votre enfant à mieux comprendre le monde scolaire et ainsi à en tirer le meilleur profit.

